

## Hygiène, prévention et contrôle de l'infection Présentation de la cellule HPCI d'ARCOS

La question des MRSA, germes multirésistants aux antibiotiques, a plusieurs fois été discutée dans le cadre d'ARCOS. Dans le groupe de référence BOUM-BRIO, en particulier, les représentants d'EMS ont indiqué les questions qu'ils se posent avant d'admettre des résidents contaminés.

Ainsi, début 2004, un groupe de travail s'est réuni pour définir quel dispositif mettre en place au sein du réseau, pour faire face à l'augmentation du nombre de patients contaminés par des germes multirésistants.

En parallèle, le Service de la santé publique mettait en place un dispositif cantonal en hygiène, prévention et contrôle de l'infection, dispositif prévoyant la création au niveau régional de 4 cellules régionales HPCI coordonnées au niveau cantonal.

Dans le réseau ARCOS, la cellule HPCI voit le jour début 2005. Elle fait partie de la DAMPH, la Division de médecine préventive hospitalière du CHUV. Elle est composée de spécialistes en HPCI.

- Deux infirmières spécialistes, dont l'une est responsable des activités et problèmes concernant les soins chroniques et ambulatoires (taux d'activité de 50%) ; l'autre responsable des activités et problèmes relatifs aux soins aigus (taux d'activité de 10%)
- Deux médecins, un spécialiste en HPCI, responsable de la coordination de toutes les activités HPCI régionales (taux d'activité de 10%), un médecin relais pour les établissements ainsi que pour les médecins praticiens.

### Concrètement, les membres composant cette équipe sont :

**Mme Pia Raselli**, ICS au CHUV/DAMPH responsable des soins aigus

Tel 021 314 02 56 ; Email : [pia.raselli@chuv.ch](mailto:pia.raselli@chuv.ch)

**Mme Véronique Nicole**, infirmière HPCI, responsable des soins chroniques

Tel 076 340 44 50 ; Email : [veronique.nicole@chuv.ch](mailto:veronique.nicole@chuv.ch)

**Dr Christiane Petignat**, spécialiste HPCI, responsable de la cellule

Tel 021 314 02 54 ; Email: [christiane.petignat@chuv.ch](mailto:christiane.petignat@chuv.ch)

**Dr Marc Bonard** ; Email : [m.c.bonard@bluewin.ch](mailto:m.c.bonard@bluewin.ch)

### Pourquoi un nouveau programme cantonal de prévention des infections ?

La question des infections liées aux soins s'est aggravée ces dernières années pour devenir un problème de santé publique très préoccupant, en raison notamment du développement de la résistance des infections aux traitements antibiotiques, du vieillissement de la population, des technologies et traitements toujours plus sophistiqués développés pour des patients de plus en plus fragiles. Les infections ne se limitent plus aux établissements de soins aigus. Tous les lieux de soins sont touchés car les patients circulent davantage dans le système de santé, raison pour laquelle les nouveaux programmes de prévention intègrent toutes les structures sanitaires.

### Un dispositif au service des soignants

Sur la base d'analyses réalisées par des experts et d'une expérience de terrain, le Service de la santé publique a lancé un programme cantonal de lutte contre les infections qui a démarré en janvier 2004.

**La philosophie de** ce programme est de travailler  
**avec** le terrain et **pour** le terrain et  
d'être **à l'écoute** des préoccupations des professionnels du terrain

### **Le programme HPCI fonctionne sur 3 niveaux d'organisation**

#### **1. Des infirmier-ères HPCI dans les établissements**

Les établissements s'organisent pour désigner un-e infirmier-ère en HPCI, pouvant collaborer avec plusieurs établissements.

#### **2. Des cellules régionales pour faire le lien avec le terrain**

Une cellule régionale HPCI composée d'un-e médecin et d'un-e infirmier-ère coordinateur-trice et regroupant les infirmier-ères HPCI de tous les établissements.

Elle est le centre de compétences de la région et le pivot entre l'Unité cantonale et le terrain.

#### **3. Une Unité cantonale de coordination en HPCI**

Une unité spécialisée en HPCI composée d'un-e médecin membre de la DAMPH et d'un-e infirmier-ère membre du SSP, spécialisé-es en maladies infectieuses et en épidémiologie. Ces personnes sont les membres permanents. Les médecins et infirmier-ères coordinateur-trices des cellules régionales font aussi partie de l'Unité cantonale.

La Division Autonome de Médecine Préventive Hospitalière du CHUV (DAMPH) est responsable de l'expertise scientifique et technique de l'Unité cantonale.

### **Les objectifs du programme HPCI**

- Maîtriser les infections liées aux soins dans les institutions sanitaires du canton
- Coordonner les ressources affectées à la prévention des infections
- Apporter un appui aux institutions sanitaires
- Améliorer et harmoniser la formation des professionnels concernés
- Développer la surveillance épidémiologique
- Développer l'expertise dans les régions

### **Les prestations offertes**

Le programme HPCI est destiné aux établissements de soins aigus ou chroniques, aux établissements médico-sociaux et aux structures de soins ambulatoires, cabinets médicaux y compris, qui peuvent recevoir un soutien adapté à leur situation particulière.

### **Concrètement, le programme HPCI :**

- élabore des directives communes à toutes les institutions du canton
- formule des recommandations concernant la prise en charge des patients
- coordonne les activités de soutien spécialisé, par exemple la stérilisation
- le contrôle de l'eau et de l'environnement
- met à disposition des indicateurs de qualité et de surveillance
- développe un outil informatique commun
- élabore des programmes de formation
- met en oeuvre des suivis épidémiologiques
- offre une expertise scientifique

## En collaborant avec le programme HPCI, vous pouvez

- obtenir un **soutien** en cas d'épidémie
- **diminuer** les imprévus et **la charge supplémentaire** de travail engendrés par les infections
- **renforcer** vos compétences et votre professionnalisme
- mettre en commun vos **ressources**
- utiliser des **outils de travail** élaborés pour vous
- appliquer des **directives et procédures** uniformes dans tout le canton
- bénéficier des compétences **d'experts en HPCI**
- suivre des modules de **formation continue**
- contribuer à l'effort commun d'amélioration de la **qualité des soins**

## En collaborant avec le programme HPCI, vous avez

des **conseils pratiques** pour

- mettre en place un programme de surveillance, évaluer les procédures existantes, élaborer de bonnes pratiques

### Les réalisations en 2004

- Mise en place de recommandations communes pour la prise en charge des patients porteurs de *Staphylocoque doré* méticilline résistant (MRSA)
- Mise en place d'une formation continue en prévention et contrôle de l'infection destinée aux professionnels du terrain (infirmières, aides soignantes, service de maison)

### Les principales réalisations en cours en 2005

- Mise en place de recommandations communes pour la prise en charge des patients en hémodialyse chronique
- Surveillance du portage de *Staphylocoque doré* méticilline résistant (MRSA) dans les EMS par une étude de prévalence
- Formation continue « l'hygiène de base » et « prise en charge des patients porteurs de MRSA »
- Participation à la campagne nationale de promotion de la désinfection des mains « swisshandhygiene.campaig. 2005/06 »
- Etats des lieux et des besoins en prévention et contrôle de l'infection dans les EMS au travers d'une visite dans les EMS
- Recommandations pour le re-remplissage des flacons de solution alcoolique pour la désinfection des mains